

Autres informations

GMP

- [Les stages](#)
- [Après](#)
- [Informations complémentaires](#)
- [Contact](#)

Les stages

Afin de valider votre BUT, vous devrez au cours de la deuxième et de la troisième année effectuer deux stages en entreprise - de 8 à 12 semaines en 2^{ème} année
- de 12 à 16 semaines en 3^{ème} année

Vous avez la possibilité d'effectuer ce stage à l'étranger, pour cela il faut vous adresser au bureau des relations internationales.

Défini avant le début du stage, le sujet d'étude peut consister en l'analyse d'un aspect particulier de l'activité de l'entreprise, un travail sur un thème précis, la conception ou la réalisation d'un projet. Cette confrontation aux réalités concrètes de l'entreprise permet à l'étudiant de faire le point sur ses aptitudes et ses goûts.

Chaque étudiant est suivi pendant la durée du stage par un enseignant du département et placé, dans l'entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le stage donne lieu à l'élaboration d'un rapport et à une soutenance orale dont la note contribue à l'obtention du diplôme.

Après

Poursuites d'études

Au cours de la deuxième ou troisième année de B.U.T., un jury de poursuites d'études propose pour chaque étudiant, en tenant compte de ses aptitudes, des avis sur les poursuites d'études à bac +3 après les deux années de BUT (Licence, DU, formations de spécialisations...) ou bac +5 (master, formations d'ingénieurs...).

Il appartient à chaque étudiant de faire remplir les différents dossiers d'inscription par les enseignants.

Tout dossier devra passer par le secrétariat.

Tout dossier incomplet sera retourné à l'étudiant

Informations complémentaires

Pour les travaux pratiques d'usinage et de soudage ainsi que toutes activités ayant lieu dans l'atelier, il est impératif, pour des raisons de sécurité, que chaque étudiant porte **une combinaison de travail (ou une blouse)** ainsi que **des chaussures fermées**. En cas de cheveux longs, il est obligatoire de les attacher et de les protéger. Le **port de lunettes de sécurité** (disponibles au magasin) sera également exigé dans certains cas.

De façon générale, l'accès à l'atelier est conditionné par **une tenue appropriée**, et après autorisation de l'enseignant ou d'un technicien de l'atelier.

Chaque étudiant doit prendre soin des locaux et des matériels qui lui sont confiés. A la fin du cours, TD ou TP, l'étudiant est tenu à veiller à ce que **son poste de travail soit nettoyé et correctement rangé**

Les informations destinées aux étudiants sont affichées **sur le tableau d'affichage ou sur la borne d'information** située dans le hall au rez-de-chaussée du bâtiment C.

Par ailleurs, le site GMP <http://gmp.iut-troyes.univ-reims.fr/gmp> permet d'accéder à toutes les informations nécessaires au fonctionnement et à la vie du Département. Les informations sont également relayées sur les comptes **TWITTER** et **FACEBOOK** du département **@GmpTroyes**.

L'emploi du temps « officiel » est celui affiché sur l'écran dans le hall GMP, il est également consultable **sur le site Internet GMP ou sur votre bureau virtuel**. L'emploi du temps d'une semaine S est définitif et affiché au plus tard le jeudi à 12h de la semaine (S-1).

Toute modification devra être entérinée par le Directeur des Etudes dans les délais impartis. **L'Intranet, accessible par le site GMP ou le site de l'IUT avec identifiant et mot de passe**, permet à chaque étudiant de faire le point sur ses absences et de consulter ses notes :

Tous les enseignants sont prêts à recevoir les étudiants qui ont des difficultés dans la matière qu'ils enseignent.

La Cheffe du Département est à la disposition des étudiants en cas de problèmes à régler ou pour tout autre sujet particulier. Les étudiants peuvent être reçus sans rendez-vous sur simple demande au secrétariat. Il est également disponible pour les parents qui le souhaitent (prendre rendez-vous au secrétariat GMP).

Contact

(03 25 42 46 19

@ elodie.delaporte@univ-reims.fr

Cheffe du département Claire BARRITAULT

Directeur des Etudes Olivier CABOT

Assistante du département Elodie DELAPORTE